

Génétique des animaux domestiques

Titulaire

Stéphanie GLINEUR (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

VETE-G3308

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

1e et 2e quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

L'hérédité mendélienne et ses extensions, l'hérédité liée au sexe, l'analyse des pédigrees, les interactions entre gènes, la liaison génétique, les mutations géniques, la cytologie et les mutations chromosomiques, les interactions entre le génotype et le milieu, l'hérédité polygénique, les biotechnologies de la reproduction, les technologies de l'ADN recombinant.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Cours consacré à la génétique factorielle et moléculaire et plus particulièrement (i) à ses aspects qui concernent les maladies et les productions des animaux domestiques, et (ii) à l'amélioration génétique des animaux domestiques.

A l'issue de cet enseignement, l'étudiant sera capable, à partir de cas pratiques, de déterminer le mode d'hérédité de maladies génétiques et de caractères de production et également de mettre en place un programme de sélection pour éliminer ou conserver un phénotype.

Pré-requis et co-requis

Cours co-requis

BIOL-G2202 | Biologie moléculaire de la cellule | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Cours théorique *ex cathedra* et séances d'exercices, en présentiel. En fonction de la situation sanitaire, enseignement en ligne.

Ce cours théorique sera agrémenté d'exemples concrets en lien avec votre formation vétérinaire.

Contribution au profil d'enseignement

Voir le "profil d'enseignement" pour les bacheliers en médecine vétérinaire:

<http://medecine.ulb.ac.be/cellpeda/competences/competencepsante-ba-vete.php>

Références, bibliographie et lectures recommandées

Introduction to Veterinary Genetics. F. W. Nicholas; disponible à la bibliothèque de la faculté de médecine

Introduction to Genetic Analysis. Anthony J.F. Griffiths, John Doebley, et al.

Support(s) de cours

Syllabus et Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Stéphanie Glineur

stephanie.glineur@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'étudiant sera évalué par un examen écrit en janvier sur la matière du Q1 et en juin sur la matière du Q2 (questions ouvertes, vrai/faux et QCM, en plus d'exercices portant sur la matière théorique).

Dans tous les cas, la matière d'examen porte sur la matière vue en cours, sauf notification expresse du professeur.

En 2e session, l'examen se présentera sous forme d'un examen écrit portant sur la matière du Q1 pour les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 en janvier et sur la matière du Q2 pour les étudiants qui ont obtenu moins de 10/20 en juin.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Il y aura donc deux notes d'examen, l'une relative à la matière du Q1 et l'autre à la matière du Q2.

La note **finale** de l'unité d'enseignement sera équivalente à la moyenne harmonique des deux notes.

Pour valider l'unité d'enseignement, l'étudiant doit avoir au moins 10/20 comme note **finale**.

Toute note **finale** égale ou supérieure à 10/20 est acquise définitivement. Il n'y a PAS de report de notes partielles (Q1 ou Q2) d'une année académique à une autre.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Médecine

BA-VETE | Bachelier en médecine vétérinaire | bloc 3

